

Sommaire

« Enfances volées » 2-3

Un mal... pour un bien nécessaire 4-5

Placement nécessaire, inutilité souhaitée 6

Secteur 15- 18 ans 7-9

Cours de dessin / peinture 10-11

Un nouveau parcours..... 12-13

Lettre de remerciement... 14

La surveillante..... 15

Bilan 16

Comptes condensés des charges et produits 17

Rapport de l'organe de révision 18

Etat du personnel 2015..... 19

Donateurs 2015 20



Enfances volées ?

La Suisse se penche, enfin, sur un chapitre sombre de son histoire sociale. La cérémonie de commémoration, menée par la conseillère fédérale M^{me} Simonetta Somarruga en avril 2013, a débouché sur une table ronde afin de lancer un vaste travail de mémoire sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux ayant eu lieu avant 1981. La reconnaissance publique des injustices et les excuses présentées sont un premier pas qui devrait déboucher l'année prochaine sur une Loi Fédérale. La loi règlera notamment la contribution de solidarité en faveur des victimes, l'archivage et de la consultation des dossiers, le soutien aux victimes ainsi que l'information au public.



Le devoir de reconnaissance des erreurs du passé questionne évidemment l'institution. Emanation de l'orphelinat de la Sainte Famille fondé en 1858, puis de l'institution de la Sainte Famille, Cité Printemps a accueilli en 2015, 99 jeunes âgés entre 7 et 20 ans totalisant 20591 journées d'hébergement. Le placement est considéré comme une décision extrême. Le retrait d'un enfant à sa famille comme une mesure de dernier ressort. Cependant, nous avons l'impression de nous engager contre l'opinion largement répandue selon laquelle le placement extrafamilial est la pire des solutions qui n'est indiquée que dans le seul cas où toutes les mesures ont échoué. Pour éviter l'arbitraire, aujourd'hui, la décision d'un placement est celle coordonnée du service de la jeunesse ou du tribunal des mineurs, des parents et/ou de l'APEA et l'adéquation du placement est questionnée presque tous les jours mais au minimum 3 fois par année lors de rencontres de bilan.

Que nous le voulions ou pas, quelques enfants ne peuvent grandir auprès de leurs parents pour des raisons souvent tragiques. Compte tenu des problématiques familiales et des répercussions sur le développement psycho-affectif des enfants, les jeunes placés ont besoin de conditions d'encadrement à haut seuil dans lesquelles seuls des collaborateurs et collaboratrices peuvent s'inscrire avec professionnalisme et passion. Les jeunes qui franchissent pour la première fois les portes de l'institution sont, en dehors des situations d'urgence, des enfants pour lesquels des mesures d'accompagnement ambulatoires par les centres de thérapie, l'action socioéducative en milieu ouvert ou le service de protection de l'Enfant voire un placement en famille d'accueil ont déjà été tentées. Nous proposons des placements dynamiques dans lesquels les parents sont associés dès le premier jour selon leur niveau de compétence, de droit et de volonté pour que cette mesure

d'« ultima ratio » ne dure que le temps nécessaire avant la réintégration de l'enfant dans son milieu familial. Depuis quelques mois, nous avons mis sur pied une formule de retours progressifs dans laquelle le jeune rentre chez lui dès que possible durant la semaine ou le week-end, afin de confronter son évolution avec celle de ses parents. Durant ce temps, les éducateurs de référence interviennent au sein du domicile familial. Ils peuvent identifier les compétences familiales, mettre en route des plans d'action concrets et désamorcer les situations conflictuelles.

Nous nous efforçons dans la mesure de nos possibilités de diminuer les barrières de l'institution, nous ouvrons nos portes tout en veillant au maintien de la protection. Nous disposons d'un appartement totalement équipé que nous utilisons pour permettre la rencontre entre le parent et son enfant au moyen d'activités de cuisine ou de jeux. Une maman l'utilise tous les week-ends afin de se rapprocher de son fils. Par ailleurs, les demandes de placement intervenant de plus en plus en urgence, nous devons à l'avenir y répondre avec plus de réactivité. Dans un avenir proche nous interviendrons également en amont des placements.

Durant l'année, quelques témoignages sont venus attester de la valeur de l'encadrement institutionnel. C'est d'abord celui de F, jeune homme de bientôt 18 ans, qui souhaitait fêter ses 10 ans en foyer avec les personnes sur qui il a pu compter. Il a invité l'ensemble des éducateurs qui l'ont accompagné, les intervenants de l'Office pour la Protection de l'Enfant ainsi que son père pour un témoignage de reconnaissance. C'est celui de la maman de Y. que nous retraçons in extenso, plus loin dans ce rapport. C'est la démarche des apprentis de l'école professionnelle de Martigny qui ont réservé leur action de Noël 2015 pour l'institution. C'est aussi celui de la direction du Service de la Jeunesse pour son soutien au quotidien, de l'association SOS Enfants de chez nous, de la Loterie Romande et de tous les donateurs qui viennent mettre un peu de joie dans le quotidien des enfants ou encore l'accréditation de l'Office Fédéral de la Justice qui, à la suite de son examen en février, maintient la reconnaissance de Cité Printemps jusqu'en 2020.

Les placements évoluent, les jeunes qui franchissent les portes de l'institution ont dans leur bagage des ressources et des problématiques nouvelles. Dans l'esprit de l'application de la convention des Droits de l'Enfant, nous nous efforçons de les intégrer à toutes les décisions.

Adaptation du concept et des moyens, prises en charge de plus en plus individualisées, feed-back positifs, écoute active des enfants, participation des enfants et des parents au placement, évaluations fréquentes de notre travail par des organismes externes, réévaluations des placements, bilans intermédiaires et de fin d'année,... malgré toutes ces précautions, nous ne pourrions empêcher chez l'un ou l'autre le sentiment de double victimisation en raison de l'éloignement pour leur protection vis-à-vis du milieu d'origine et du fait d'être placé alors que les auteurs restent à domicile. Les équipes éducatives et tout le personnel en ont conscience. Tous s'engagent avec cœur et professionnalisme, afin de rendre le passage des enfants dans l'institution le plus agréable, court et adapté. Nous les soutenons, les encourageons et les remercions pour leur travail.

Serge Moulin, directeur.

UN MAL... POUR UN BIEN NÉCESSAIRE?... ou IL Y A DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL.

Au royaume des lieux communs, qui n'a pas entendu : «il n'y a rien de nouveau sous le soleil» ou encore que, Cité Printemps et toutes ces institutions sont «un mal nécessaire» !...

Alors, j'ai bien envie de tordre le cou à ces lieux communs, surtout quand le propos émane de certains politiciens et magistrats...

Cité Printemps et tant d'autres institutions d'accueil sont à la jeunesse ce que la médecine préventive est à la santé.

Nous tenons pour acquis que les moyens mis à disposition pour promouvoir la santé des citoyens, sont un bon placement. Point de « mal nécessaire » en la matière ! Depuis le début du XX^e siècle, notre société n'a cessé de progresser dans ce domaine. La santé est un bien précieux. Cette évidence se résume dans le bien connu adage : « mieux vaut prévenir que guérir »...

Dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, les progrès ne semblent pourtant pas être acquis pour toujours... Au premier frisson de difficultés budgétaires, nous voyons tout de suite la tentation des grands argentiers, de remettre en cause les ressources affectées aux plus vulnérables, justement parce que, Cité Printemps et ses semblables se voient qualifiées de « mal nécessaire ».

Quant à moi j'ai l'intime conviction que le propos est erroné. Cité Printemps est, au contraire, **«un bien nécessaire» !**

Oui, un **bien nécessaire car il y a du nouveau sous le soleil** en ce qui concerne notre jeunesse. Notamment dans la reconnaissance des besoins des jeunes en difficulté et quant à la manière de les accompagner sur le difficile, parfois trop difficile, chemin de la croissance pour un devenir de femme et d'homme.

Il est fort heureusement révolu le temps du placement forcé dans des foyers (orphelinats) où le manque de connaissances, le manque de compétences et de moyens et surtout le manque de respect pour ne pas dire le manque d'humanité, ont fait les dégâts dont on découvre aujourd'hui l'ampleur. Dégâts qui sont le miroir d'une société où les nantis pensaient que la mise à l'écart des exclus nous donnait bonne conscience puisque *tout était sous contrôle* !...

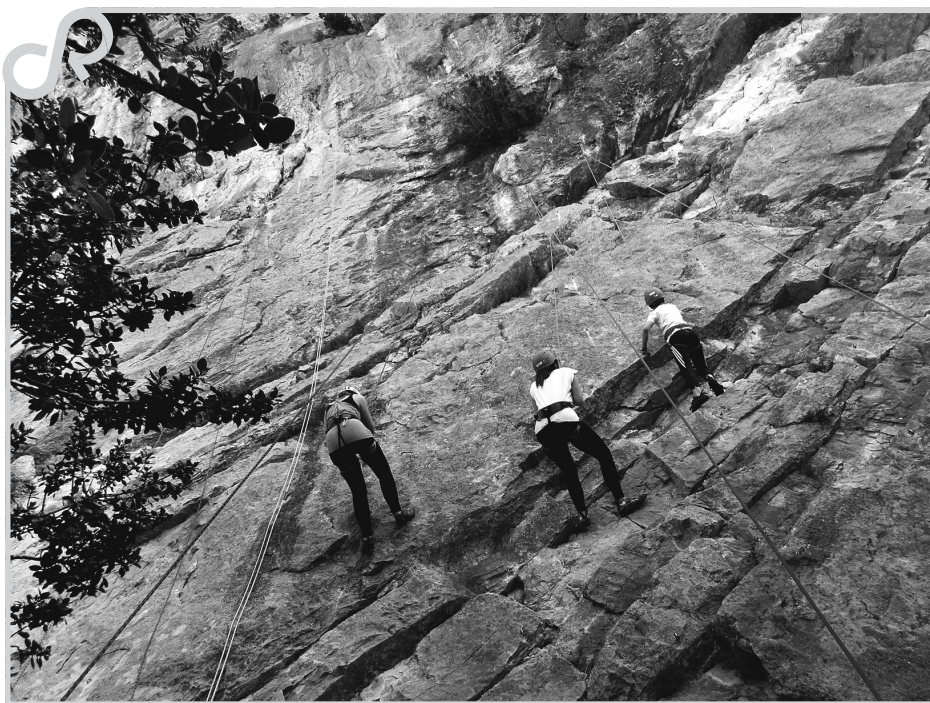
Aujourd'hui l'Etat se voit sollicité pour porter réparation à ces hommes et femmes victimes de ces années obscures d'ignorance et d'inhumanité. Reste la question : comment racheter une vie, un destin ? Si nous ne sommes pas tous coupables, aucun doute que nous sommes tous responsables. Tout au moins cela exige que nous soyons vigilants pour éviter de tels dérapages, au présent et à l'avenir. C'est là que se trouve notre défi car, désormais, nous savons que la diminution des ressources mène à la précarisation avec le risque de voir se reproduire les dérives d'autrefois...

Nous ne saurions ignorer que les difficultés sociales peuvent amener à des ruptures qui génèrent des souffrances dont les premières victimes, les plus vulnérables, sont les enfants. Pour aider ces enfants et leurs familles, cela passe parfois par un judicieux placement.

Dès lors, accueillir un jeune à Cité Printemps est, effectivement, le « bien nécessaire » pour « ce jeune ». Je sais bien que cela n'est pas magique, mais dans le monde réel, s'engager quotidiennement avec des jeunes, leur apporter attention et respect, un cadre de vie agréable, un espace vital avec des personnes compétentes et bienveillantes, ce sont autant de passerelles pour traverser les moments difficiles vers des jours meilleurs.

A l'heure où tout se calcule, où l'économique semble régner en référence pour ne pas dire en tyran absolu, il est indispensable de regarder nos enfants, nos jeunes. Il est de notre devoir de préserver ce trésor qu'il y a en chacun d'entre eux et de faire tout pour que la vie en famille, à Cité Printemps et à l'école, soit le chemin qui leur offre un futur. Parvenir aux portes de l'âge adulte avec une perspective de formation accomplie est le meilleur gage de prévention. Alors, point de doute ! Il est plus réjouissant et moins onéreux d'ouvrir des « Cités Printemps » que de construire des prisons...

Mercedes Meugnier-Cuenca
Membre du Conseil de fondation



Placement nécessaire, inutilité souhaitée

Débuter ce texte en paraphrasant un ancien directeur de stage me rend quelque peu nostalgique. Ainsi, Philippe Gex de Terre des Hommes Valais m'avait, lors de mon engagement, dit ceci : « *Nous aurons atteint notre mission le jour où nous nous serons rendus inutiles.* » : traduisez, « le jour où les enfants accueillis par cette association n'auront plus besoin de soins médicaux en Suisse ». Force est de constater, avec les chiffres ci-dessous, que nous sommes loin du compte à Cité Printemps. Avec un pourcentage quasi-soviétique de 97 % (certains groupes éducatifs étant à plus de 100 % !), le taux d'occupation du secteur des 6-15 ans à Cité Printemps pour l'année 2015 démontre par lui-même, s'il le fallait encore, que les placements institutionnels sont encore une réalité, une nécessité. Notre mission d'aujourd'hui consiste dès lors à rendre le placement de ces enfants le plus agréable possible, dans un esprit d'accueil, d'ouverture et de bienveillance, en attendant « de nous rendre inutile ».

Le travail des éducateurs, au quotidien, pour accompagner les jeunes, est de mon point de vue remarquable. L'énergie engagée mérite des remerciements sincères. La qualité de ce travail doit être perpétuée et nos critères maintenus. Si cette qualité est le fruit de nombreuses années de construction et de savoir-faire, elle est également le fait de fréquentes remises en question et de réflexions poussées sur nos pratiques. Nous nous employons chaque jour à être un peu meilleur et cette énergie est motivante.

Là où nous pouvons encore agir et progresser réside dans le rapprochement des différents partenaires professionnels du placement. Les pratiques d'antan, tant décriées aujourd'hui, nous démontrent un certain cloisonnement à l'époque et très peu de remise en question. Pétris de certitudes, les décideurs (et la société) d'alors ont commis des erreurs, à ce jour reconnues, qui ne doivent plus se reproduire. Aujourd'hui, une quantité souvent impressionnante d'intervenants entoure le jeune et l'accompagne durant son placement. Psychologues, médecins, curateurs, enseignants, éducateurs et, de plus en plus, avocats, se joignent aux parents et à l'enfant dans le processus de placement, rendant parfois les salles trop petites pour accueillir tout le monde. Preuve que le bien-être des enfants est encore une valeur importante dans notre société, ces réseaux « monstres » ne facilitent cependant pas toujours le placement, bien qu'ils le rendent plus dynamique, plus réfléchi et certainement plus efficient.

Durant cette année 2015, la Direction de Cité Printemps a amorcé un processus d'échanges et de rencontres entre les différents partenaires du placement du jeune. Ces rencontres, basées sur l'échange de bonnes pratiques et la réflexion commune à des problématiques partagées, sont des lieux d'échanges francs et transparents qui permettent de faire connaître le travail de notre institution, mais également et surtout d'apprendre des réalités, souvent méconnues, de nos partenaires. Ainsi, des rencontres régulières ont pu avoir lieu et ont permis de gagner en efficacité dans notre travail. Des situations de plus en plus complexes et des attentes de la société de plus en plus élevées nous poussent dans cette voie et le partenariat devient, dès lors, un terme sacro-saint que l'on ne saurait négliger.

Ces rencontres se poursuivent en 2016, à l'heure où ce rapport est rédigé, et se perpétueront à l'avenir. Elles sont la preuve de notre volonté d'avancer, de créer des ponts, d'échanger, de partager avec un but ultime en point de mire : nous rendre inutile, à terme, pour le jeune et sa famille.

Steve Germanier, coordonnateur du secteur 6-15 ans

Secteur 15-18 ans

2015 au secteur 15-18 en nombres et en bref :

Sur le plan chiffré, le secteur 15-18 ans a accueilli un total de 31 jeunes, dont 18 filles et 13 garçons. Parmi eux, 8 hébergements d'urgence d'une durée totale de 47 jours.

Sur le plan des journées de présences, cette année en totalise 5889 sur les deux villas et un peu moins de 8000 en y englobant la phase de progression et la prise en charge extérieure.

L'exercice écoulé démontre une fois de plus que la routine n'est pas l'apanage d'un foyer pour adolescents. Au regard de mon expérience de 9 ans aux commandes de ce secteur, je peux maintenant affirmer qu'une année ne ressemble ni à la précédente et encore moins à la suivante sur le plan des tendances observées. Ainsi, les demandes de placement pour des jeunes de plus de quinze ans ont repris de la part de l'OPE, alors que 2014 augurait d'une tendance à des placements d'enfants de moins de 15 ans. Autre observation : l'équilibre filles - garçons s'est rétabli alors qu'une recrudescence du nombre de filles a coloré l'exercice passé. Les problématiques et profils des jeunes varient également chaque année : des épisodes répétitifs de violence aux ruptures professionnelles et scolaires en série, les épisodes de « crises » se succèdent sans forcément se ressembler ou qu'une tendance durable soit observable. On peut toutefois relever que la prévention et la lutte contre le tabagisme, les conduites addictives aux smartphones et les demandes fréquentes de soutien de l'AI pour des mesures de formation professionnelle occupent régulièrement nos réflexions ces dernières années.



Autre thème actuel touchant notre milieu professionnel : les mesures d'austérité.

Question qui en découle : les placements sont-ils encore nécessaires ?

Les mesures d'économies au niveau étatique mettent l'ensemble du système social sous pression. Nous sentons régulièrement la question financière en filigrane des décisions liées aux placements et à leurs prolongations par les services placeurs. Certains représentants légaux mettent également cet aspect sur la table au moment de la décision de placement. Nous sentons cet élément très présent lors de besoins de mesures éducatives « extraordinaires » en milieu fermé, de financement de mesures d'accompagnement thérapeutiques sortant de ceux couverts par la LAMaI. Enfin, les jeunes sont aussi concernés lorsqu'il s'agit de la participation d'un apprenti salarié à ses frais de placement.

A l'image de notre société, et contrairement à ce que beaucoup seraient tentés de croire, les options éducatives sont également influencées par des critères économiques.

Pour aller au bout de cette logique, remettre en cause les placements d'adolescents constituerait une mesure d'économie certaine pour l'état et le contribuable !

A court terme, la mesure permettrait de substantielles économies, à plus long terme, j'en doute.

Dans bon nombre de cas, le placement contribue à freiner, voire stopper un glissement vers une situation de précarité. Notre objectif premier est de remettre le bénéficiaire dans une vision de projet professionnel, donc d'autonomie financière.

Cela passe par une série d'actes et de mesures éducatives ciblées sur le jeune, son entourage et son contexte de vie. Vu de l'extérieur et sans connaissance du contexte, certaines démarches éducatives questionnent par leur singularité (impression de laisser aller) ou leur aspect récréatif et peu en lien avec la finalité ci-dessus.

La vision du profane sur un foyer d'adolescents varie du camp de vacances jusqu'à la prison. L'éducateur est assimilé à un « animateur, copain des jeunes » jusqu'au gardien de prison pour les cas extrêmes.

Dans une société où l'immédiateté prime sur la vision à long terme, il est bien difficile pour les adultes de demain de s'y retrouver. Des offres de téléphones mobiles prétendument gratuits, à la facilité d'accéder à des biens de consommation à crédit, des clichés véhiculés par les médias (références de mode, de poids, d'aspect physique et même... de sexualité par le biais de la pornographie en ligne...). Il faut bien reconnaître que les modèles parentaux traditionnels sont en perdition. Je suis persuadé que l'éducation, par le biais du placement d'adolescents à la croisée des chemins de la précarité et de l'indépendance, permet encore la correction d'une dérive et le développement d'une pensée critique avant le naufrage annoncé.

Passé cette étape cruciale, lorsque les dégâts sont avérés, qui paye ? Vous, moi, l'assurance chômage, l'aide sociale, l'assurance invalidité ? Peu importe la caisse dans laquelle on puise, puisque dans ce cas, il ne s'agit plus de financement à court terme, mais de sommes colossales investies pour des années et dont le but n'est plus de viser l'autonomie mais le maintien d'une situation durablement dégradée sans grand espoir de retour en arrière. Le tableau ne serait pas complet sans tenir compte du risque non négligeable d'une répétition générationnelle.

En résumé, oui, le placement a encore du sens et économiquement, je suis persuadé qu'il est un bon investissement !

Pour conclure, je remercie les acteurs de cette année 2015 à Cité Printemps, qu'ils soient éducateurs, maîtres socioprofessionnels, stagiaires, membre du personnel, pour leur créativité, leur persévérance, leurs convictions et leur abnégation à poursuivre une mission périlleuse, parfois critiquée, mais le plus souvent révélatrice d'une solution d'avenir viable pour les jeunes accueillis.

Sébastien Maccaud, coordonnateur du secteur 15-18 ans





Un crayon à la main, une feuille blanche maintenue aux quatre coins par un petit bout de scotch pour la stabiliser sur une planche et en face d'elle, ces majestueuses Alpes Bernoises qu'elle a l'indiscible privilège d'avoir tous les jours sous les yeux.

L'instruction de base est donnée : choisir une partie de cette perspective et simplement au centre, tracer le relief tourmenté des montagnes comme ligne d'horizon et la marier aux nuages qui jouent à

cache-cache avec les sommets, tantôt dissimulant les ultimes pointes, tantôt voguant plus haut dans le ciel, projetant juste des ombres éparées sur les pentes encore enneigées de ce milieu de printemps et sur les parois rocheuses. Tout ça dans un cadre délimité d'une petite vingtaine de centimètres de hauteur sur 55/60 cm de largeur... Drôle d'idée quand la feuille propose ce magnifique format de 40/60 qui convient si bien aux paysages. Tant pis, il va falloir s'adapter à cette taille panorama !

Et puis, au fur et à mesure que sa main ose s'aventurer sur les reliefs du papier, qu'elle pose la première ébauche et qu'elle esquisse les premiers contours des pics et glaciers au loin, elle s'aperçoit que les limites sont très utiles, que, comme à son habitude, elle se perdrait facilement face à l'ampleur du sujet et la foison des détails.

Sur le papier un bloc apparaît, évident. Ce sommet moins alpestre, plus proche de la plaine et atteignable au commun des mortels s'avance naturellement et s'impose comme une évidence. Normal, les aléas de la poussée tectonique, puis l'érosion, l'ont rendu facilement accessible alors il en profite et se met en avant.

Les cimes immaculées et lointaines, fières de l'écrin de leurs neiges éternelles, prennent place sur les côtés et tentent de ne pas être des laissés pour compte, dévoilent leur beauté qui se révèle naturellement tant elles miroitent au soleil de toute leur splendeur. Ainsi elles arrivent à leur fin, l'élève s'est laissée emporter et a voulu rendre hommage à tant de magnificence. Seulement voilà, le dessin perd de son caractère et présente trop d'éléments de même valeur ce qui pour un tableau n'est pas une qualité. Qu'importe, la touche du ciel et des nuages encore à apporter le rendra sans nul doute plus vivant. Elle est faite en deux temps trois mouvements, par quelques traits, cercles et rondeurs placés de ci de là. Mais le maître n'approuve pas et demande de reproduire, comme sur la représentation d'une autre élève, un ciel estompé permettant de mettre au premier plan ces montagnes, sujet principal du jour.

Ceci donne un résultat mitigé que le professeur tente de rendre plus percutant. Il y met sa ligne personnelle, grise encore le ciel, adouci les rochers... et au bout du compte appose sa signature à côté de celle de l'auteur,... Cela laisse l'apprentie-peintre perplexe, dubitative, assez sceptique,... Est-ce bien la solution ? Est-ce vraiment mieux ainsi que ses lignes libres et bien à elle ?

Non, le dernier mot n'est pas dit. Un premier fixatif conserve certes l'illustration jusqu'à la prochaine étape, mais, par l'intermédiaire du crayon et du fusain ou par la pose prochaine des blancs et surtout des couleurs, sa propre composition reviendra.

Le sujet du jour était magnifique, intemporel, prenant et captivant. Mais aussi léger, aérien, paradisiaque, charmeur et ensorceleur comparé à celui choisi il y a plus de 150 ans par Gaspard de Stockalper, chanoine et curé de la ville de Sion et au comité de dames dévouées qui l'entourait : poser sur une toile le schéma de l'institution qu'est Cité Printemps aujourd'hui.

L'œuvre imprécise, tourmentée, forte et douce à la fois, tendre et difficile qui a pris forme en 1858 pour les orphelines valaisannes a intégré au fil des ans les touches décisives rajoutées par le chanoine Blatter, les images tracées par les sœurs ursulines, les couleurs lumineuses et vives apportées par les enfants, les nuages noirs crayonnés par certains de leurs parcours de vie, les cadres imposés par les différents « partenaires » et leurs contrats de prestations, les coups de gomme parfois intempestifs rajoutés pour effacer certains traits qui débordaient, les diluants qui ont mélangé les teintes...

Comme un ouvrage qu'on remet sans cesse sur le métier, l'institution a beaucoup évolué. Le croquis posé est devenu une belle peinture vivante et représentative qui vit, bouge, s'illumine par endroits grâce aux rayons de soleil qui jouent à cache-cache avec les cumulus en constante mouvance et jettent une belle luminosité sur les jardins fleuris où jouent et musardent les enfants...

Les directions, les éducateurs, les employés de maison, et surtout les enfants, s'y sont succédés au fil des ans pour chacun à sa manière apporter sa contribution au tableau.

L'état et l'OFJ ont posé des restrictions et imposé la dimension de la toile mise à disposition par la fondation, demandé de régler la hauteur du chevalet, ont fourni une partie du matériel avec parfois des conséquences mitigées mais peut-être au bout du compte nécessaires pour garder une composition cohérente.

Telle une fresque qui se crée, l'institution a pris forme, s'est structurée, s'est mise en avant, s'est développée, a intégré de nouvelles structures, cherche à en dessiner d'autres, tout cela tout en gardant une unité répondant le mieux possible aux critères arrêtés et surtout aux besoins des jeunes.

La patte apposée pour ne pas dire imposée par les restrictions budgétaires risquait de ternir l'œuvre mais l'élève est appliquée et s'en est encore bien sortie. Les aléas de la vie de certains membres de son personnel l'y ont aidée et c'est bien dommage. Encore une ombre à intégrer dans l'ensemble, mais comme les autres elle va se dissiper : il faut toujours de la pluie pour produire un bel arc-en-ciel...

Brigitte Fournier, administratrice

Un nouveau parcours

Je suis arrivé au sein de la fondation Cité Printemps en novembre 2014, des suites d'une reconversion professionnelle après un accident de travail. Ceci, dans le but d'effectuer un stage probatoire de 800 heures qui me permettrait d'accéder à une formation d'éducateur à la Haute Ecole Spécialisée (HES) de Sierre.

J'ai été intégré à l'équipe du groupe des 15-18 ans à la villa des Collines jusqu'en février 2015. Par la suite, j'ai été transféré dans le groupe des adolescents de la villa de la Passerelle jusqu'à la fin de mon stage, en juin 2015.

Dès mon arrivée dans le groupe des Collines, j'ai remarqué une équipe éducative très soudée, ouverte à la discussion ainsi qu'à l'écoute. Grâce à cette cohésion je me suis vite senti à l'aise, ce qui a permis de m'intégrer rapidement.

Dès les premiers jours, l'entente avec les jeunes s'est rapidement faite. J'ai côtoyé des adolescents aux styles, aux caractères ainsi qu'aux valeurs très différents. Autour de cette diversité, l'ambiance dans la villa était, malgré quelques clachs de temps à autre, très agréable. Pour une première expérience dans le métier d'éducateur, c'était l'idéal. En revanche, je dois admettre que lors des premières semaines, j'ai été confronté à des réalités de parcours de vie qui m'ont sincèrement touché. Mes débuts ont été riches en émotions. Certains conflits ou soucis que j'ai essayé de gérer au pied levé, m'ont demandé beaucoup d'énergie. En effet, je ne savais pas encore comment interagir dans certaines situations en me préservant. Il m'est arrivé à plusieurs reprises durant mes débuts, de rentrer chez moi sans même me rendre compte du trajet que j'avais effectué. J'étais tellement fatigué et émotionnellement bouleversé, que je rentrais chez moi en « mode automatique » sans me rendre compte de rien. Le fait de partager ces expériences avec mes collègues des Collines ainsi que leur soutien lors des réunions de groupes m'ont permis de me renforcer et d'appréhender avec plus d'assurance la suite de mon stage.

En février 2015, j'ai été transféré dans l'équipe de la Passerelle pour la suite et la fin de mon stage. Ma première réaction a été de ressentir cela comme une difficulté. Il fallait que je me réintègre à une nouvelle équipe et que je me fasse accepter par de nouveaux jeunes. Au final, cela a été une richesse et une très bonne expérience pour moi. Certes, j'ai dû me réhabituer à un nouveau mode de fonctionnement. Car même si la Passerelle et les Collines font partie du secteur des 15-18 ans, ils ne fonctionnent pas de la même manière. Cela m'a paru déroutant durant quelques temps. Je ne comprenais pas pourquoi c'était différent. Néanmoins, au fil des semaines j'ai compris que chaque Villa était le reflet de son équipe, des personnalités qui y travaillent ainsi que des lignes éducatives propres à chaque éducateur. J'ai très vite été considéré comme un collègue à part entière au sein de l'équipe de la Passerelle. Celle-ci m'avait donné sa confiance en me laissant gérer seul la villa ainsi que les quelques jeunes présents les mercredis après-midi.

Cette expérience en stage probatoire m'a permis d'avoir la chance de côtoyer les deux groupes de jeunes dans les différentes villas. Même s'ils sont encadrés de manière un peu différente, ils n'en restent pas moins des adolescents en recherche d'identité. Ils ont les mêmes soucis existentiels

d'amour, de reconnaissance, d'argent, de recherche de travail ou d'école, quel que soit leur lieu de résidence ou les équipes éducatives les accompagnant.

Au terme de ces 800 heures d'expérience professionnelle ainsi que de la validation du stage à l'aide d'un rapport, il me fallait encore réussir les nouveaux examens psychotechniques que la HES a mis sur pied afin de réguler le nombre croissant d'étudiants voulant accéder à cette formation. Cette période d'incertitude quant aux résultats de ces examens fut pour moi un moment appréhendé avec difficulté.

Néanmoins, en juillet 2015, mes examens psychotechniques ont été réussis et mon rapport de stage a été validé. J'ai pu faire mon entrée à la HES en septembre 2015. Cité Printemps m'a engagé comme éducateur en formation à partir de cette date et pour les quatre prochaines années. Cela fait depuis juillet 2015 que je suis intégré dans l'équipe des Collines du secteur 15-18 ans. Mon souhait de pouvoir travailler avec des adolescents s'est réalisé et j'en suis très reconnaissant. Mon parcours d'étudiant et d'apprenant ne fait que commencer et j'espère sincèrement être encore là dans quatre ans afin de fêter la réussite de cette nouvelle voie qui s'offre à moi.

Antonin Bourgeois, stagiaire



Lettre de remerciement

Cher Monsieur le Directeur,

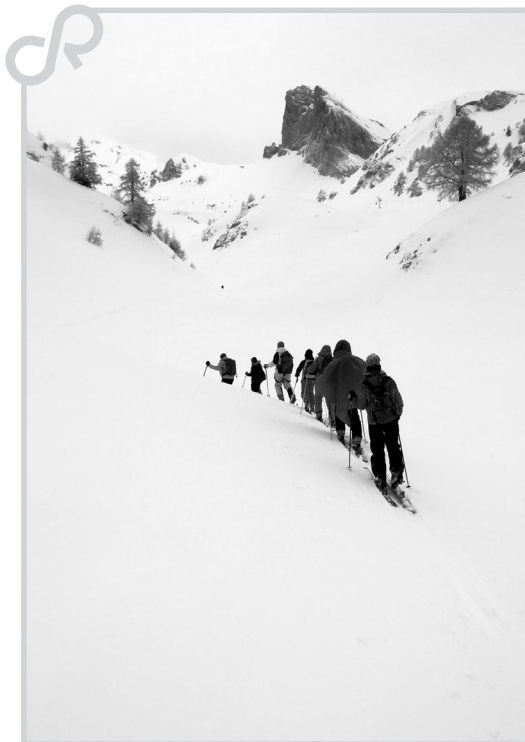
Nous tenons à remercier toute l'équipe de votre Fondation pour le précieux soutien apporté à notre fille Y. Vous l'aviez prise en charge dans votre structure alors qu'elle traversait une période très difficile et était devenue ingérable. A travers les différentes phases du programme dont elle a bénéficié à Cité Printemps (Passerelle, Suivi Passerelle puis Progression), nous l'avons vue se transformer et prendre en main son avenir.

Ainsi, notre fille a pu renouer avec sa famille et son avenir professionnel est assuré grâce à une formation achevée avec succès. A travers l'expérience très positive vécue à Cité Printemps, elle est devenue une adulte responsable et épanouie.

En vous réitérant nos sincères remerciements, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur le Directeur, nos plus cordiales salutations.

A. P. B.

B. B.



La surveillante

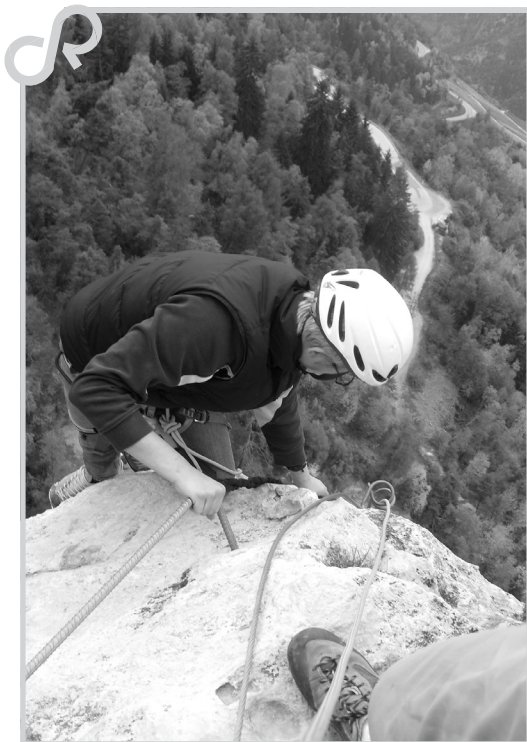
Nous reproduisons ci-dessous des bribes de souvenirs d'un passage dans un pensionnat vers 1925 écrits par Roald Dahl dans son roman : « Moi, Boy souvenirs d'enfance » paru aux éditions Gallimard. Son roman, chef d'œuvre de la littérature enfantine prête à sourire tant le discours est décalé des conditions d'encadrement et d'accueil que nous dispensons. Il prête aussi à la réflexion voire à l'indignation. Quelle louable évolution dans la professionnalisation de l'éducation !

« A St Peter's tout le rez-de-chaussée était occupé par les salles de classes. Les dortoirs se trouvaient au premier. A l'étage des dortoirs, la surveillante représentait l'autorité suprême. Elle régnait sans partage sur son territoire, disposait là-haut d'un pouvoir absolu et les garçons de onze et douze ans eux-mêmes vivaient dans la terreur de cet ogre femelle, car elle gouvernait avec une poigne d'acier. La surveillante était une femme blonde et bien en chair, à l'opulente poitrine. Elle ne devait sans doute pas avoir plus de vingt-huit ans, mais peu importait qu'elle eût vingt-huit ou soixante-huit ans car pour nous un adulte est un adulte, et tous les adultes étaient des créatures dangereuses dans cette école.

Une fois que vous étiez arrivé en haut de l'escalier à l'étage des dortoirs, la surveillante vous tenait en son pouvoir, et la source de ce pouvoir c'était le principal, personnage invisible mais terrifiant qui rôdait dans les profondeurs de son cabinet au-dessous. A n'importe quel moment, la surveillante pouvait vous envoyer en pyjama et robe de chambre vous présenter devant ce géant impitoyable et chaque fois que cela arrivait, vous étiez immédiatement frappé à coups de canne. La surveillante le savait et cette perspective la réjouissait.

Elle pouvait se déplacer dans le couloir à la vitesse de l'éclair et, au moment où on s'attendait le moins, sa tête et sa vaste poitrine s'encadraient soudain dans la porte du dortoir.

(...) Quand j'y repense maintenant, il apparait tout à fait évident que la surveillante détestait vraiment les petits garçons. Jamais un sourire pour nous, jamais un mot gentil... »



BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	2015	2014
Disponibilités	834'557.49	279'342.64
Caisse	13'582.40	8'454.40
CCP	138'183.99	102'548.79
BCV Exploitation	682'791.10	168'339.45
Valeurs réalisables	153'974.28	119'831.73
Débiteurs pension	149'264.20	114'553.95
Stocks	4'497.20	5'086.20
Impôt anticipé à récupérer	212.88	191.58
Actifs transitoires	5'962.60	601'665.62
Actifs anticipés	5'962.60	601'665.62
Immobilisations	89'025.60	102'516.30
Mobilier	0.00	0.00
Agencement fixe	74'134.20	80'179.20
Système de communication	0.00	0.00
Véhicules	14'891.40	22'337.10
Découvert	500'000.00	500'000.00
Découvert reporté	500'000.00	500'000.00
TOTAL DE L'ACTIF :	1'583'519.97	1'603'356.29

PASSIF	2015	2014
Exigibilités	964'849.55	977'575.12
Créanciers	250'402.50	361'432.21
c/c Etat du Valais	115'839.70	9'654.51
Activités autofinancées	68'207.35	44'888.40
Prêt de la Fondation Sainte-Famille	530'400.00	561'600.00
Comptes de régularisation	118'670.42	125'781.17
Réserve pour débiteurs douteux	1'336.75	1'486.75
Passifs transitoires	117'333.67	124'294.42
Fonds propres	500'000.00	500'000.00
Capital social	500'000.00	500'000.00
TOTAL DU PASSIF :	1'583'519.97	1'603'356.29

COMPTES CONDENSÉS DES CHARGES ET PRODUITS – PRIX DE REVIENT PAR JOUR

Libellés	Comptes 2015	PRJ	Budget 2015	PRJ	Comptes 2014	PRJ
Nombre de journées de présence Journées hors canton	20'590.50 1'741.00		19'900.00 1'460.00		20'452.50 2'074.00	
Nombre de journées valaisannes	18'849.50		18'440.00		18'378.50	
CHARGES						
Personnel	4'589'548.60	222.90	4'807'945.55	241.61	4'719'756.95	230.77
Besoins médicaux	4'593.25	0.22	2'600.00	0.13	5'832.25	0.29
Alimentation & Boissons	140'597.15	6.83	171'220.40	8.60	147'030.20	7.19
Ménage	12'128.25	0.59	14'085.00	0.71	13'115.40	0.64
Entretien & Réparations	163'470.40	7.94	183'140.00	9.20	169'345.65	8.28
Utilisation des installations	86'297.90	4.19	65'730.70	3.30	67'393.05	3.30
Energie & Eau	65'199.00	3.17	76'500.00	3.84	65'816.70	3.22
Ecolage & Formation	112'714.55	5.47	116'000.00	5.83	110'645.10	5.41
Bureau & Administration	65'307.75	3.17	63'780.00	3.21	67'816.20	3.32
Autres frais d'exploitation	4'016.65	0.20	4'850.00	0.24	2'949.65	0.14
Total charges	5'243'873.50	254.67	5'505'851.65	276.68	5'369'701.15	262.54
PRODUITS						
Produits d'école spéciale	1'022'316.25	49.65	885'070.00	44.48	964'640.85	47.16
Loyers & Intérêts	3'759.80	0.18	2'950.00	0.15	2'008.15	0.10
Produits sur prestations	27'922.15	1.36	14'000.00	0.70	14'472.65	0.71
Contributions & Subventions	905'719.00	43.99	904'842.00	45.47	904'842.00	44.24
Total produits	1'959'717.20	95.18	1'806'862.00	90.80	1'885'963.65	92.21
DEFICIT	3'284'156.30	159.50	3'698'989.65	185.88	3'483'737.50	170.33
Charges journées valaisannes	4'800'485.35		5'101'904.75		4'825'182.87	
75 % journées valaisannes dépenses à charge canton	3'600'364.01		3'826'428.56		3'618'887.15	



FONDATION CITE PRINTEMPS – SION

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

DESTINE AU CONSEIL DE FONDATION

POUR L'EXERCICE 2015



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

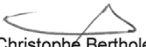
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

FIDUCIAIRE ACTIS SA


Christophe Bertholet
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé


Michel Pouly
Expert Réviseur agréé

Sion, le 15 mars 2016
MP/ud/1003

Annexes : Comptes 2015

† SERGE ACTIS
lic. es sciences
économiques
et commerciales

MICHEL POULY
expert fiduciaire diplômé

CHRISTOPHE BERTHOLET
expert fiduciaire diplômé

CYRIL ACTIS-DATTA
brevet fédéral de spécialiste
en finance et comptabilité
agent fiduciaire diplômé

expert - réviseur agréé ASR

Place du Midi-Me, C.P. 865, CH-1050 Sion, tél. +41 027 327 22 77, fax +41 027 327 22 79, e-mail actis@fidactis.ch • www.fidactis.ch • CCP 19-3066-4



ETAT DU PERSONNEL AU 31.12.2015

Directeur M. Serge Moulin
 Coordonnateur 6-15 ans M. Steve Germanier
 Coordonnateur 15-18 ans * M. Sébastien Maccaud
 Administratrice * M^{me} Brigitte Fournier

Secrétaires-réceptionnistes * M^{me} Cindy Germanier
 * M^{me} Rosita Rey

Educateurs-trices du secteur 6 - 15 ans

1^{er} étage * M^{me} Gentiane Bajrami
 * M^{me} Maud Fornerod
 * M. Jean-Pierre Nanchen
 * M. Adrien Zorzi

3^e étage * M^{me} Nadia Curdy-Locher
 * M. Bertrand Delasoie
 * M^{me} Sylviane Dorsaz
 * M^{me} Sandra Tacchini
 * M. Jérôme Terrettaz

2^e étage * M. Dino Bartolotta
 * M. Olivier Comina
 * M. Régis Follonier
 * M^{me} Myriam Maye
 * M^{me} Annick Praz
 * M^{me} Lorrie Delalay

4^e étage * M^{me} Janick Barman
 * M^{me} Nathalie Carron
 * M^{me} Sandra Epiney
 M. Alain Fickentscher
 * M. Mathieu Hugon-Duc
 * M^{me} Catherine Jean

Educateurs-trices du secteur 15 - 18 ans

La Passerelle * M^{me} Béatrice Alix
 * M. Pierre-Alain Nanchen
 * M^{me} Claudine Rossi-Rey
 * M. Paolo Vivani

Les Collines * M^{me} Katia Breidenbach
 * M. Alexander Cambria
 * M^{me} Tanya Lori-Benseddik
 * M^{me} Ludmila Pelczarska
 M. Patrick Zufferey

Phase de progression * M^{me} Béatrice Alix

* M. Pierre-Alain Corthay

Educateurs-trices remplaçant-e-s ; travail sur mandat

* M. Geoffrey Bérard
 * M. Didier Bianchi
 * M. Alexis Burgdorfer
 * M. Florian Germanier

* M. Arthur Jadrani
 * M^{me} Laura Millot
 * M^{me} Florine Pignat
 * M^{me} Camille Rossier

Psychologue * M^{me} Marie Schäffer

Stagiaires * M. Antonin Bourgois
 M^{me} Aurélie Christ
 M. Bastien Darbellay

M^{me} Emilie Morand
 M^{me} Elody Muster
 M^{me} Charlotte Udry

Veilleuses de nuit * M^{me} Constance Anderau Häberli
 * M^{me} Noëlle Crettaz

* M^{me} Nathalie Genin
 * M^{me} Marie-Louise Métrailler

Responsable technique/MSP * M. Jean-Marie Fournier

Apprenti agent d'exploitation M. Patrick Gross

Cuisine * M. Pascal Jacquod
 * M^{me} Hélène Coelho

* M^{me} Pascale Mabillard

Employées de maison * M^{me} Agnès Dubuis

* M^{me} Maria Fournier

Lingerie * M^{me} Catarina Da Conceição

* M^{me} Lucienne Delèze

Animateurs spirituels * M^{me} Anne-Marie Fournier
 * M. Roland Salamin

* M. Eddy Travellotti

* Personnel à temps partiel

DONATEURS 2015

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes, les entreprises, les fournisseurs qui régulièrement ou ponctuellement nous apportent leur soutien par leur appui financier et leur don en nature. *(par ordre alphabétique)*

Acquaval SA, Sion
Alyaseen Musaeid, Crans-Montana
Antonoli Philippe, Bramois
Barman & Nanzer SA, Sierre
Bitz Électricité SA, St-Léonard
Bornet Patrick, Sion
Bourgeoisie de Sion
Carron Florentin, Fully
Clivaz Réjane et Christophe, Sion
Clivaz Gustave, Chermignon
Commune de Bagnes
Commune de Charrat
Commune d'Evionnaz
Commune de Monthey
Commune de Nendaz
Commune de Sembracher
Commune de Vollèges
Commune des Agettes
Courtine & Héritier SA, Savièse
Couvent Ste Ursule, Sion
Darbellay Christophe, Martigny-Croix
De Roten Pierre-Christian, Sion
Dubosson Fernand Anselme, Troistorrents
Energie Sion Région SA, Sion
Fabriques de stores Michel SA, Sion
Famille Marie Nanchen
Famille Paul Dayer
Feuerloscher Nu-Swift (Schweiz) AG, Biel
Fournier Patrick, Sion

Fournier Benoît, Sion
Fraternité Franciscaine, Sion
Gaillard Erika et Joël, Orsières
Germanier Vanessa et Steve, Savièse
Glassey Pierre, Baar
Glassey Vinciane, Clèbes
Hauri Pascal, Sion
Héritier Fromages SA, Sion
Jacquod Eric, Bramois
Jollien Paul, Savièse
Le Délice du Grand-Pont, Sion
Lutz Distributions AG, Glis
Mabillard Pierrette, Sierre
Marchand-Balet Géraldine, Champlan
Melly André, Sierre
Métrailler Bernard, Uvrier
Meugnier Mercedes, Sierre
Mudry François, Sion
Mukuna Akanga, Sion
Nanchen Philippe, Lens
Oberholzer Bernard, Troistorrents
Roduit-Bourban Immobilier, Sion
Rossier Nicolas, Salins
Rossier Paul, Salins
Roux Jean Richard Sàrl, Sion
Schulthess Maschinen AG, Wolfhausen
Studer Myrta, Lausanne
Tacchini Nicolas Menuiserie Sàrl, Savièse
Varone Philippe, Sion